

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 05528

Numéro SIREN : 484 069 109

Nom ou dénomination : FOSDIS

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2021 sous le numéro de dépôt 70920

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS FOSDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		21 RUE JULES MICHELET 92700 COLOMBES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 8 4 0 6 9 1 0 9 0 0 0 1 1		10 DEC. 2021		Néant ☐ *	
		DEPOT N° 70020		Exercice N clos le,		31/01/2021	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	77 246	AG	74 905	2 340
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	858	AK	462	395
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	381 064	AS	304 128	76 936
		Autres immobilisations corporelles	AT	947 343	AU	729 088	218 254
		Immobilisations en cours	AV	90 300	AW		90 300
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	2 286 765	CV		2 286 765
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	665 919	BE		665 919
		Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières*		BH	26 598	BI		26 598	
TOTAL (II)		BJ	4 476 095	BK	1 108 585	3 367 509	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	17 169	BM		17 169
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	2 021 659	BU	49 116	1 972 542
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	31 197	BW		31 197	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 164	BY	598	2 566
		Autres créances (3)	BZ	831 197	CA		831 197
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	554 733	CG		554 733	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	117 321	CI		117 321	
	TOTAL (III)	CJ	3 576 444	CK	49 715	3 526 729	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 052 539	1A	1 158 300	6 894 239	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS FOSDIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)			DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	2 043 211	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	176 517	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	25 389	
	TOTAL (I)			DL	2 289 118	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	65 940	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	65 940	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	802 608	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	888 445	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 010 639	
	Dettes fiscales et sociales			DY	652 264	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	183 902	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 320	
TOTAL (IV)			EC	4 539 180		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	6 894 239		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 874 030
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	5 815	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SAS FOSDIS</u>						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	21 884 441	FB		FC	21 884 441	
	Production vendue { biens * services *	FD	1 177 017	FE		FF	1 177 017	
		FG	627 810	FH		FI	627 810	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	23 689 268	FK		FL	23 689 268	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	97 643	
	Autres produits (1) (11)					FQ	42 638	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	23 829 550
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	17 128 425	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	367 785	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	19 459	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	4 199	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 908 768	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	386 991	
	Salaires et traitements*					FY	1 953 217	
	Charges sociales (10)					FZ	575 630	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	112 143
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	49 116
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	17 335	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	23 523 072
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	306 477
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	6 820	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	43	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	99 466	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	739	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	100 205	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	12 022	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	35	
	Total des charges financières (VI)					GU	12 057	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	88 148	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	401 403	

Désignation de l'entreprise <u>SAS FOSDIS</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	(750)	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	(750)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	835	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	835	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 585)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	50 103	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	173 198	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	23 935 827	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	23 759 309	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	176 517	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	9 684
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	99 466	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	530	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	36 750	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Amendes et pénalités	835			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		(750)		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

SAS FOSDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2021, dont le total est de 6 894 239 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 176 517 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2020 au 31/01/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 29/04/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets :
1 à 5 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les marchandises en stocks sont valorisées au prix d'achat net de toutes conditions négociées avec les fournisseurs, appliquées sur et hors factures.

Une dotation pour dépréciation des stocks est constituée quand la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,42 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : Cadres : Faible; Agents Maîtrise : Faible; Employés: Fort.
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TG 05)

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'émergence et l'expansion du Coronavirus, début 2020, ont affecté les activités économiques et commerciales de nombreux pays dont notamment la France où la société FOSDIS réalise l'ensemble de ses opérations.

L'évènement Covid-19- est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises, une information comptable pertinente de ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Les mesures prises par les pouvoirs publics ont notamment entraîné la limitation de circulation des consommateurs mais le secteur de la grande distribution est resté actif au regard de l'approvisionnement en produits alimentaires et en produits de première nécessité.

La société en collaboration avec le mouvement E. Leclerc, a quant à elle, pris toutes les mesures possibles pour protéger ses salariés pour fiabiliser les sources d'approvisionnement et répondre aux besoins de ses clients.

A la date d'arrêt des comptes de la société FOSDIS, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS FOSDIS										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	74 859	KE		KF	3 245	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	323 719	KT		KU	57 345
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	399 439	KW		KX	49 527	
		Matériel de transport*				KY	127 170	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	350 498	LC		LD	20 708	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	90 300	LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 291 127	LO		LP	127 581	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U	2 286 765	8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P	625 513	1R		1S	40 406		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	26 579	1U		1V	18		
TOTAL IV					1Q	2 938 857	1R		1S	40 425		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	4 304 843	0H		0J	171 251		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4				
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	78 104	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	381 064	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	448 966	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	127 170	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	371 206	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	90 300	NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH	1 418 708	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W	
Autres participations			I0		0X		0Y	2 286 765	0Z			
Autres titres immobilisés			II		2B		2C	665 919	2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	26 598	2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	2 979 282	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		0K		0L	4 476 095	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/01/2021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS FOSDIS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS FOSDIS</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	74 316	PF	1 051	PG		PH	75 368					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	284 379	QA	19 748	QB		QC	304 128					
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	255 521	QE	40 456	QF		QG	295 978					
	Matériel de transport		QH	71 735	QI	25 424	QJ		QK	97 159					
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	310 488	QM	25 462	QN		QO	335 950					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	922 125	QV	111 091	QW		QX	1 033 217					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	996 441	ØP	112 143	ØQ		ØR	1 108 585					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS FOSDIS</u>							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	25 389	TM		TN		TO	25 389	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z	25 389	TS		TT		TU	25 389	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	65 940	4B		4C		4D	65 940	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II		5Z	65 940	TV		TW		TX	65 940
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		– corporelles	6E		6F		6G		6H	
		– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		– autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	60 892	6P	49 116	6R	60 892	6S	49 116	
	Sur comptes clients	6T	598	6U		6V		6W	598	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B	61 491	TY	49 116	TZ	60 892	UA	49 715
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	152 821	UB	49 116	UC	60 892	UD	141 045
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	49 116	UF	60 892					
	– financières	UG		UH						
	– exceptionnelles	UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FOSDIS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	26 598	UV		UW	26 598				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	716		716						
	Autres créances clients	UX	2 448		2 448						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	97		97						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	4 346		4 346						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	5 561		5 561					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	89 681		89 681					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	7 985		7 985						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	723 526		723 526						
	Charges constatées d'avance	VS	117 321		117 321						
	TOTAUX		VT	978 282	VU	951 684	VV	26 598			
	RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	5 815		5 815						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	796 792		136 669		524 580		135 542		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	25 666		20 639		5 027				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 010 639		2 010 639						
Personnel et comptes rattachés		8C	386 765		386 765						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	217 554		217 554						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	20 024		20 024						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	27 920		27 920						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	862 778		862 778						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	183 902		183 902						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	1 320		1 320						
TOTAUX		VY	4 539 180	VZ	3 874 030		529 607		135 542		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	24 658		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	162 619	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2021	Net 31/01/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	77 246	74 906	2 341	90
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	858	463	395	453
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	381 065	304 128	76 937	39 340
Autres immobilisations corporelles	947 343	729 089	218 255	239 362
Immobilisations corporelles en cours	90 300		90 300	90 300
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 286 765		2 286 765	2 286 765
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	665 919		665 919	625 513
Prêts				
Autres immobilisations financières	26 598		26 598	26 579
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 476 095	1 108 585	3 367 510	3 308 402
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	17 169		17 169	21 368
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 021 660	49 117	1 972 543	2 328 552
Avances et acomptes versés sur commandes	31 198		31 198	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 165	598	2 566	9 398
Autres créances	831 198		831 198	1 094 256
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	554 734		554 734	251 802
Charges constatées d'avance (3)	117 322		117 322	112 386
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 576 445	49 715	3 526 729	3 817 763
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 052 540	1 158 301	6 894 239	7 126 165
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/01/2021	31/01/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 043 211	1 648 120
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	176 517	395 091
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	25 390	25 390
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 289 119	2 112 601
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	65 940	65 940
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	65 940	65 940
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	802 609	1 378 035
Emprunts et dettes financières diverses (3)	888 445	1 014 832
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 010 639	1 768 121
Dettes fiscales et sociales	652 265	666 744
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	183 903	119 891
Produits constatés d'avance (1)	1 320	
TOTAL DETTES	4 539 180	4 947 624
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 894 239	7 126 165
(1) Dont à plus d'un an (a)	665 150	795 077
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 874 030	4 152 547
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	5 816	418 342
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/01/2021	31/01/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	21 884 441	19 471 990
Production vendue (biens)	1 177 017	1 235 206
Production vendue (services)	627 810	567 709
Chiffre d'affaires net	23 689 269	21 274 905
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	97 643	123 188
Autres produits	42 639	9 062
Total I	23 829 551	21 407 155
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	17 128 425	15 492 441
Variations de stock	367 785	48 337
Achats de matières premières et autres approvisionnements	19 459	15 266
Variations de stock	4 199	1 308
Autres achats et charges externes (a)	2 908 769	2 767 479
Impôts, taxes et versements assimilés	386 992	374 242
Salaires et traitements	1 953 217	1 818 860
Charges sociales	575 631	575 857
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	112 143	114 920
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	49 117	61 343
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	17 335	26 851
Total II	23 523 073	21 296 904
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	306 478	110 251
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	6 821	8 670
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	44	14
Produits financiers		
De participation (3)	99 467	379 968
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	739	1 209
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	100 206	381 177
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	12 022	16 064
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	35	
Total VI	12 057	16 064
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	88 149	365 112
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	401 404	484 019

Compte de résultat (suite)

	31/01/2021	31/01/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	-750	114 758
Sur opérations en capital		360
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	-750	115 118
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	835	30 261
Sur opérations en capital		405
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	835	30 666
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 585	84 452
Participation des salariés aux résultats (IX)	50 103	30 370
Impôts sur les bénéfices (X)	173 198	143 010
Total des produits (I+III+V+VII)	23 935 827	21 912 120
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	23 759 310	21 517 028
BENEFICE OU PERTE	176 517	395 091
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	9 685	25 945
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	99 467	379 809
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	530	1 897

Règles et méthodes comptables

SAS FOSDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2021, dont le total est de 6 894 239 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 176 517 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2020 au 31/01/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 29/04/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets :
1 à 5 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les marchandises en stocks sont valorisées au prix d'achat net de toutes conditions négociées avec les fournisseurs, appliquées sur et hors factures.

Une dotation pour dépréciation des stocks est constituée quand la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,42 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : Cadres : Faible; Agents Maîtrise : Faible; Employés: Fort.
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TG 05)

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'émergence et l'expansion du Coronavirus, début 2020, ont affecté les activités économiques et commerciales de nombreux pays dont notamment la France où la société FOSDIS réalise l'ensemble de ses opérations.

L'évènement Covid-19- est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises, une information comptable pertinente de ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Les mesures prises par les pouvoirs publics ont notamment entraîné la limitation de circulation des consommateurs mais le secteur de la grande distribution est resté actif au regard de l'approvisionnement en produits alimentaires et en produits de première nécessité.

La société en collaboration avec le mouvement E. Leclerc, a quant à elle, pris toutes les mesures possibles pour protéger ses salariés pour fiabiliser les sources d'approvisionnement et répondre aux besoins de ses clients.

A la date d'arrêté des comptes de la société FOSDIS, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	74 859	3 245		78 104
Immobilisations incorporelles	74 859	3 245		78 104
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	323 719	57 346		381 065
- Installations générales, agencements aménagements divers	399 439	49 527		448 967
- Matériel de transport	127 170			127 170
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	350 498	20 709		371 207
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	90 300			90 300
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 291 127	127 581		1 418 708
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 286 765			2 286 765
- Autres titres immobilisés	625 513	40 406		665 919
- Prêts et autres immobilisations financières	26 579	19		26 598
Immobilisations financières	2 938 858	40 425		2 979 283
ACTIF IMMOBILISE	4 304 844	171 251		4 476 095

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS COLOMBES DISTRIBUTION 92700 COLOMBES	328 000	1 183 459	99,898	142 531
SCI DES FOSSES JEAN 92700 COLOMBES	15 000	329 124	99,53	374 355
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 286 765	2 286 765			99 467
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	74 317	1 052		75 368
Immobilisations incorporelles	74 317	1 052		75 368
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	284 380	19 749		304 128
- Installations générales, agencements aménagements divers	255 522	40 457		295 979
- Matériel de transport	71 736	25 424		97 160
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	310 488	25 462		335 951
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	922 125	111 092		1 033 217
ACTIF IMMOBILISE	996 442	112 143		1 108 585

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 978 283 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	26 598		26 598
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 165	3 165	
Autres	831 198	831 198	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	117 322	117 322	
Total	978 283	951 685	26 598
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	164 180
Disponibilités	594
Total	164 775

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	60 893	49 117	60 893	49 117
Créances et Valeurs mobilières	598			598
Total	61 491	49 117	60 893	49 715
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		49 117	60 893	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	10,00

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	25 390			25 390
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	25 390			25 390
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires sur les frais d'acquisition des titres de participation. Ils sont étalés sur 5 ans.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	65 940				65 940
Total	65 940				65 940
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 539 180 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 816	5 816		
- à plus de 1 an à l'origine	796 793	136 670	524 581	135 542
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	25 666	20 639	5 027	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 010 639	2 010 639		
Dettes fiscales et sociales	652 265	652 265		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 046 681	1 046 681		
Produits constatés d'avance	1 320	1 320		
Total	4 539 180	3 874 030	529 608	135 542
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	162 620			
(**) Dont envers les associés	862 779			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 24 659 euros.

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 532
Emprunts et dettes financières divers	489
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	441 802
Dettes fiscales et sociales	468 389
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	918 211

Notes sur le bilan

Autres informations

Effet de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce s'élèvent à 37 577 euros et se répartissent comme suit:

- Fournisseurs : 37 577 euros

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	117 322
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	117 322

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	1 320		
Total	1 320		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/01/2021
Ventes de marchandises	21 884 441
Production de biens	1 177 017
Prestations de services	627 810
TOTAL	23 689 269

Répartition par marché géographique

	31/01/2021
France	23 689 269
TOTAL	23 689 269

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amendes et pénalités	835	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		-750
TOTAL	835	-750

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	176 517
+ Impôts sur les bénéfices + Supplément d'impôt lié aux distributions - Créances d'impôt sur les bénéfices	173 198
Résultat avant impôt	349 715
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements Provision pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions fiscales Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	349 715

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	401 404	177 266	224 138
+ Résultat exceptionnel	-1 585	-210	-1 375
- Participations des salariés	50 103	-3 858	53 961
Résultat comptable	349 715	173 198	176 517
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 6 891 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	25 390
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	25 390
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	51 395
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	51 395
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	6 891
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 26,5 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2014, la société SAS FOSDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FOSDIS, 21 RUE JULES MICHELET 92700 COLOMBES. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Le groupe d'intégration fiscale comprend les sociétés FOSDIS (société mère) et COLOMBES DISTRIBUTION.

L'impôt est calculé sur le résultat propre de chacune des sociétés du groupe comme en l'absence d'intégration fiscale.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Dans le contexte évolutif actuel, la société FOSDIS n'est pas en capacité d'apprécier l'impact chiffré éventuel sur l'exercice suivant de la crise liée à la pandémie de Coronavirus.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 74 personnes dont 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	6	
Employés	63	
Ouvriers		
Total	74	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

 Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	196 173
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	196 173
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	450 000
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	450 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			133 974		133 974
Cumul exercices antérieurs			125 172		125 172
Dotations de l'exercice			8 802		8 802
Amortissements			133 974		133 974
Cumul exercices antérieurs			138 446		138 446
Exercice			6 994		6 994
Redevances payées			145 440		145 440
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer					
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice			9 685		9 685

SAS FOSDIS

21, rue Jules Michelet

92700 COLOMBES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2021

A l'assemblée générale ordinaire,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 31 juillet 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS FOSDIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

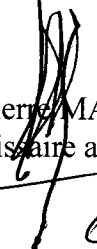
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à PARIS
Le 28 juin 2021

MARCOLLA et ASSOCIES



Jean-Pierre MARCOLLA
Commissaire aux Comptes



FOSDIS

Société Par Action Simplifiée au capital de €40.000
Siège social : 21, rue Jules MICHELET
92700 COLOMBES
484 069 109 R.C.S. NANTERRE

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2021
ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU LUNDI 12 JUILLET 2021**

TROISIEME RESOLUTION

1) L'Assemblée Générale décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2021, s'élevant à €176.517,36 au poste « Autres réserves ».

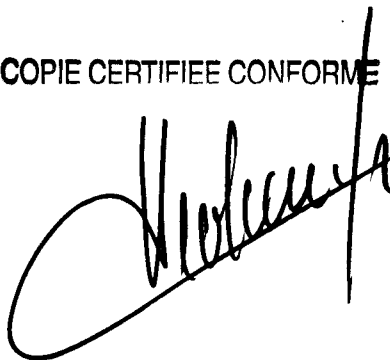
En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à €4.000, soit à 10% du capital social,
- le poste "Autres réserves" est porté de €2.043.211,42 à €2.219.728,78.

2) Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué aux associés au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Leclercq', is written over the 'COPIE CERTIFIEE CONFORME' text.